

# Le territoire et ses ressources

Accueil > Communiqués > ...

### Centre de presse

- Communiqués
- Allocutions
- Images
- Dossiers d'actualité
- Relationnistes auprès des médias

## Travaux sylvicoles en Abitibi-Témiscamingue - 3,8 m\$ pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Val d'Or, le 13 octobre 2009 – Le ministre responsable des Affaires autochtones, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, M. Pierre Corbeil, annonce au nom de la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, un investissement de 3,8 M\$ afin de mettre en place un plan spécial d'aménagement forestier pour protéger les forêts publiques de l'Abitibi-Témiscamingue contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et ainsi consolider 100 emplois pendant deux ans.

Les travaux sylvicoles consisteront à effectuer des éclaircies précommerciales pour accroître la résistance de la forêt à l'insecte et réduire les impacts sur les pertes ligneuses engendrées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Les travaux seront effectués sur une période de deux ans (2009-2010 et 2010-2011) sur l'ensemble du territoire de la région, ce qui permettra de couvrir une superficie de plus de 2 900 hectares.

« Cet investissement confirme une fois de plus l'engagement de notre gouvernement à soutenir le milieu forestier en posant des gestes concrets pour stimuler le développement socioéconomique des communautés. Le montant alloué permettra également la mise en place de moyens nécessaires pour réduire les pertes potentielles de bois », a indiqué le ministre Corbeil.

Rappelons que, depuis 1992, certaines régions du Québec ont été touchées par une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces épisodes cycliques réapparaissent à des intervalles de 30 ans environ. Le dernier épisode d'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, commencé en 1967, a causé beaucoup de dommages dans les forêts de sapin baumier et d'épinette blanche.

« Essentielles à notre qualité de vie, nos forêts jouent un rôle de premier plan, tant au point de vue économique et social qu'environnemental. Ces efforts sont nécessaires pour préserver certaines essences d'arbres vulnérables à une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette. À titre de gestionnaire des forêts publiques, notre gouvernement doit assurer la pérennité de notre patrimoine forestier, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui », a conclu M. Corbeil.

[Retour à la page précédente](#)



### NOUS JOINDRE

[Courrier](#)



- Cartes / Plans
- Formulaires
- Framis/illustrations
- Programmes
- Publications
- Lois/règlements
- Statistiques
- Vocabulaire



[Nommer un chef](#)

[Réseau des aires protégées](#)

[Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec](#)

[Campagne promotionnelles](#)

[Nouveautés dans le site](#)

[Que pensez-vous du site?](#)